

# Guipavas et Le Relecq-Kerhuon héraldique



Michel MAUGUIN  
Mars 2026

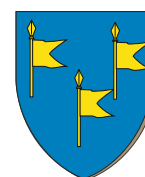
## Guipavas et le Relecq-Kerhuon héraldique

Sous l'Ancien Régime Guipavas et Le Relecq-Kerhuon n'étaient qu'une seule et même paroisse, cette dernière n'est devenue indépendante de Guipavas qu'en 1869 et commune en 1896.

Les manoirs tenus par la noblesse maillaient le territoire, chacune de ces familles portait blason. Au XXI<sup>e</sup> siècle quelques manoirs et des lieux-dits subsistent, la très grande majorité de l'ancienne noblesse a disparu.

La liste des nobles associés à un lieu de la paroisse

**Brient ou Briant ou Briand**, Yvon est recensé en 1446 comme étant sur le fief du duc et Jehan sur le fief de l'évêque en 1448. Guillaume se présente en tenue de vougier en brigandine<sup>1</sup> à la montre<sup>2</sup> de 1481 et Henry en vouge est présent à la montre de 1503, et fut excusé puisque malade à la montre de 1534. Après cette dernière date, cette famille semble avoir disparu, ses armes sont *d'azur à trois banderoles d'or (2, 1)* selon l'armorial Du Refuge. De cette maison seraient issus deux abbés de Landévennec, Arnaud en 1538 et Maurice 1543.



**Caillart ou Caillard**, cette famille installée à Keraret et Coatanguy en Guipavas, citée en 1696 est originaire d'Anjou, blasonne : *d'or à la fasce échiquetée d'argent et d'azur de 3 tires*.

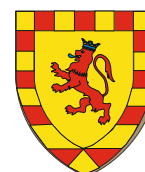


**Cran**, Yvon est recensé en 1448 sur le fief de l'évêque. Un second Yvon est en tenue de vougier en brigandine à la montre de 1481, à celle de 1503, un troisième Yvon est enjoint de s'habiller. Ce nom n'apparaît plus lors des montres suivantes, malgré une descendance que l'on retrouve au XVII<sup>e</sup> siècle comme fondateurs de chapellenies<sup>3</sup> avec Dom Noel Le Cran prêtre, Natal Cran et Yves Cran de Kerleuziou. Les armes de cette famille, sont inconnues, et ne doivent pas être confondues avec Carn.

**Le Chaussec ou Le Chossec** Jean Le Chaussec, sieur de Kerguillerm, maire de Brest en 1621 puis en 1642, avait acheté le manoir de Froutven en 1647, ses armes sont : *d'or à trois feuilles de sauge de sinople*. Le domaine passe à la famille de Coataudon en 1754 par le mariage de Marie-Anne Le Chaussec et de Jean-Baptiste de Coataudon.



**Coataudon ou de Coëtaudon**, sieur du lieudit, issu de la maison de Pont l'Abbé, blasonne *d'or au lion de gueules armé lampassé couronné d'azur, alias, d'or au lion de gueules armé lampassé couronné d'azur à la bordure componée d'argent ou d'or et de gueules*.



Olivier est recensé en 1446 et Henry en 1448, le lieu de Coataudon était sur le fief du duc de Bretagne. Henry de Coataudon est présent à la montre de 1467, ses armes sont *d'or au lion de gueules armé lampassé couronné d'azur à la bordure componée d'or et de gueules*. Tanguy est absent à la montre de 1481 mais remplacé par Jehan Guevell, archer en brigandine. À la montre de 1503, Henry de Coataudon est remplacé par son oncle Henry (même prénom), habillé en archer. Maître Henry de Coataudon se

<sup>1</sup> Fantassin, protégé par une armure constituée de plaques rivetées sur du cuir, armé d'une hallebarde équipée d'une pique munie d'une lame tranchante.

<sup>2</sup> Revues périodiques des gentilshommes en armes.

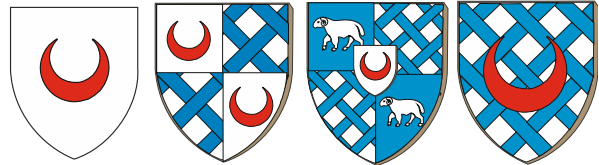
<sup>3</sup> Bénéfice, dignité d'un chapelain. (Définition Larousse)

présente en tenue d'archer avec deux chevaux à la montre de 1534. Jean Baptiste devient propriétaire de Froutven en 1754 en épousant Marie Anne Le Chaussec.



**Coëtivy**, cette famille originaire de Plouvien possédait un bien à Kerhuon en 1446 sur le fief de Rohan en Guipavas. Leurs armes sont *un fascé d'or et de sable de six pièces*.

**Cornouaille** ou Kernéau en breton, blasonne *d'argent au croissant de gueules* (alias) *d'un écartelé, aux 1 et 4 : d'azur au mouton passant d'argent accorné et onglé d'or, aux 2 et 3 : d'argent fretté d'azur qui est Kerguern ; sur le tout d'argent au croissant de gueules* (alias) *fretté d'argent et d'azur qui est Kerguern chargé d'un croissant de gueules* qui est Cornouaille alias Kernéau demeurant à Lossulien et à Kerguern. Il existe plusieurs variantes des armoiries de la maison de Cornouaille.



Guillaume est recensé en 1446 et 1448 de Lossulien situé sur le fief du duc. Olivier de Cornouaille possédait en 1448 une demeure, habitée par Marthe Tanguy, à Lanhoazrec (toponyme disparu) fief de l'évêque. À la montre de 1503, Guillaume sieur de Kerguern portant une lance, avec deux archers, postillon et page. Olivier est absent et excusé, puisque prisonnier des Espagnols à la bataille de Cérignole, mais présent en homme d'armes à celle de 1534 où il porte le titre de seigneur de Kerguern.

**Courtois** Léon 1448 - Henry est cité à Keranmoal en 1448, ce lieu dépendait du fief de Rohan en Guipavas. Courtois blasonne : *d'or à deux jumelles de sable accompagnées de trois trèfles de sable posées en fasce entre les jumelles*.

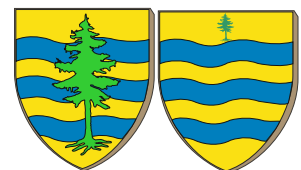


**Le Dall**, résident à Brest en 1670, seigneur de Kerangalet en Guipavas, de Keréon et les Garennes en Milizac, de Kerliézec en Dirinon et de Mesrivoal, blasonne : *d'azur à une quintefeuille d'argent accompagnée de trois croissants d'argent*. Jacques Le Dall sera Maire à Brest entre 1718 et 1723.

**Dencuff** ou **Deincuff** ou **Encuff**, Guillaume est à Feunteunven en Guipavas (Le Relecq-Kerhuon) en 1448. Jehan et son épouse Isabelle de Kerhoent sont cités dans un testament 1493. Le même Jehan et Louys Encuff sont en tenue d'archer en brigandine à la montre de 1481. Des représentants de cette famille possèdent une douzaine de propriétés en Léon, dont Mesgral en La Forest Landerneau. Leurs armes sont : *d'or à l'aigle bicéphale éployée de sable*. Francois Encuff de Mesgral et son épouse Azelice ou Adélice Gourio sont cités dans un acte une vente en 1523 et un procès concernant un talus en 1531 et un douaire en 1540. Olivier et son épouse Jeanne de Kerroudault sont cités dans un acte de succession en 1597.

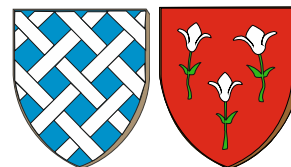


**Denys** Marguerite est représentée à la montre de 1481 par Paol Lazen habillé en tenue de vougier en brigandine, il est probable que cette dame Denys ou Denis était issue des Denis du Bois en Gouesnou, blasonnant : *d'or à trois fasces ondées d'azur au pin d'azur sur le tout* (alias) *d'or à trois fasces ondées d'azur surmontées d'un pin d'azur*.



**Enez** (an) alias de **L'Île**, Hervé est recensé en 1446 dans le fief de Rohan. Le blasonnement est incertain.

**Fleury**, négociant de Landerneau achète Lossulien, Penanrun et Keraran en 1680, blasonnant avec les armes anciennes de Lossulien (de Kerguern) qui sont : *d'azur fretté d'argent* ou les siennes : *de gueules à trois lys de jardin d'argent tigés de sinople*.



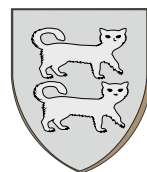
**Le Gac** est seigneur de Coëtgestin en Guipavas et de plusieurs lieux en Léon et en Côtes d'Armor, il blasonne : *d'azur au dextrochère armé d'argent tenant cinq flèches d'or en pal ferrées et empennées d'argent*.

**Geffroy Jehan** est recensé en 1446 et 1448 au Froutvén et à Kerhouant. Cette famille doit être celle de Crec'hanpuncze en Plouvorn, Jehan est l'époux de Catherine du Lescoët, fils de Jeanne de Guernisac, l'une ou l'autre lui ayant peut-être apporté une terre à Guipavas. Il blasonne : *d'or au pin de sinople au cygne d'argent passant au pied*



**Le Goff** de Kerroudault, dont Jehan an Goff, résidant à Milizac et à Guipavas, est présent à la réformation de noblesse en 1446 et 1448 sur le fief de Rohan. Jehan blasonne : **d'argent au grêlier de sable accompagné de trois hures de sanglier de même**. Perrot Le Goff<sup>4</sup> épouse Catherine Gestin dame de Poulbroch, leurs descendants porteront en écartelé les armes de Le Goff et Gestin et porteront le nom de Kerroudault.

**Guével** (Le) en français **Jumeau** (Le) Léon 1446, est seigneur des Landes en Guipavas et du Styvel en Guilers, sr de Lanhevel – *aux deux chats (ou léopards) passants*<sup>5</sup> Guillaume est présent à la réformation de noblesse en 1446, Hervé anobli en 1448, demeure sur le fief du Duc, Hervé est en tenue de vougier en brigandine à la montre de 1481 et Jehan à la montre de 1503.



**Jourdre**, seigneur du Froutvén en Guipavas et Mesléan en Gouesnou blasonnant : *de sable à une bande onnée d'argent côtoyée de deux fers de lance d'argent*.

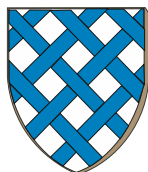
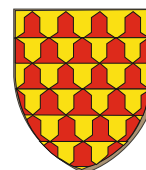
**Keraudy** ou **Keraudry**, Olivier est présent à la réformation de noblesse en 1448 sur le fief du Duc est à la montre de 1467, Jouhan Keraudy, est à la montre 1481 en tenue de vougier en brigandine, son fils Jouhan est mineur lorsqu'il se présente à la montre de 1503, il est enjoint de se trouver un remplaçant. Alain est cité dans un procès en 1552. Cette famille est implantée aussi à Keraudy et Kergréguen en Plouneventer, à Kerlouquet en Taulé Carantec, à Lohennec en Pleyber-Christ, à Kerhervé en Dirinon et à Guipavas selon le marquis du Refuge. Le blasonnement est : *d'argent à deux fasces de sable (alias) d'or à deux fasces de sable*.



<sup>4</sup> Hervé TORCHET – Réformation de fouages en 1426 en l'évêché de Léon - p194 - rep : 163 – La Pérenne - 2014

<sup>5</sup> Michel MAUGUIN – Guilers - Son patrimoine héraldique oublié – 2019 – WEB - Ces deux félins sont sculptés sur une pierre armoriée au Styvel en Guilers, représentant l'alliance de Perceval Le Talec marié à Marie Le Guével en 1485.

**Kergorlay**, ramage de Poher à de nombreux biens en Léon, Tréguier et Cornouaille. René seigneur vicomte de Kerozven, épouse Louise de Guengat héritière de Lossulien en 1633, il blasonne : *vairé d'or et de gueules*.



**De Kerguern** ou **Kervern** ou **Kerguen** connu en Léon depuis 1300, demeure à Kerguern (Kervern) en Guipavas, blasonne : *d'argent fretté d'azur*. Cette famille s'est fondue dans celle de Cornouaille.

**Kerléan** dit aussi **Bohic de Kerléan** est une famille connue à Kerhuon en Guipavas, elle est originaire de Kerléan et Kervérien *alias* Kermerien en Plourin et autres lieux en Léon. Elle blasonne : *fascé ondé d'or et d'azur de six pièces*. **Hamon Bohic** dit aussi **Hamon de Kerléan** avait pour épouse **Jehanne de Cornouaille**, le couple est mentionné dans un acte de procès en succession en 1568.



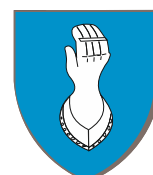
**Kerliviry**, Henry est en tenue d'archer de la garde du duc à la montre de 1481. À la montre de 1503, un autre Henry est en habillement d'archer à deux chevaux. Guillaume est seigneur au manoir du Vijac lors de la montre de 1534. Le blason de cette famille est : *d'azur à la fasce d'hermines accompagnée de trois feuilles de laurier d'or*

**Kermeur** *alias* **Tanguy** du Kermeur<sup>6</sup>, blasonnant : *d'azur fretté d'argent avec un anneau d'argent en chef*. Le manoir des Tanguy fut détruit en 1944. Le blason est connu par un relevé de prééminences de 1642 en l'église de Guipavas<sup>7</sup>. Tanguy Yvon fils de Jehan, et, Hervé sont présents à la réformation de noblesse en 1446, François en 1448 sur le fief du Duc. Yvon Tanguy est absent à la montre de 1481, il est en études et remplacé par Jullien Montagu en tenue de vougier en brigandine. Thomas Tanguy étant mineur il se fait remplacé par Olivier Toulleuc, mais est enjoint de mettre un noble homme à sa place à la montre de 1503 et André Tanguy y est enjoint de s'armer et en 1534, il est remplacé par son fils François bien monté et en tenue de brigandine.

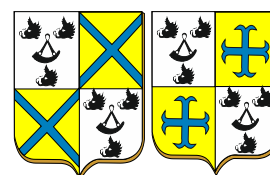


**Kerouartz** maison bien connue en son fief de Lannilis depuis 1248 blasonnant *d'argent à la roue de sable accompagnée de trois croisettes de sable*, Guipavas Lossulien, Plourin Kergroadez (baron de)

**Kerroignant** possédait Kerhor en 1448, sur le fief de l'évêque. Il blasonne : *d'azur au gantelet d'argent mis en pal*.



**Kerroudault**, (anciennement **Le Goff**<sup>8</sup> en 1426) seigneur dudit lieu en Guipavas, Morice est recensé en 1446 sur le fief du Duc, Perrot Kerroudault, est en tenue de vougier en brigandine à la montre de 1481, il épouse Catherine Gestin dame de Poulbroch, leurs descendants porteront en écartelé les armes de Le Goff et Gestin et porteront le nom de Kerroudault<sup>9</sup>. Ils blasonnent : *d'argent au grêlier de sable accompagné de trois hures de sanglier de même* qui est **Le**



<sup>6</sup> LULZAC Yves – Chroniques oubliées des manoirs bretons – Tome 1- p57 à67 – Nantes 1994

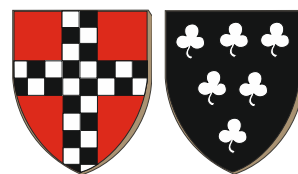
<sup>7</sup> Archives départementale de l'Eure - AD27 – E4106

<sup>8</sup> TORCHET Hervé – Réformation de fouages en 1426 en l'évêché de Léon - p194 - rep : 163 – La Pérenne - 2014

<sup>9</sup> POL POTIER DE COURCY – Nobiliaire et Armorial de Bretagne

**Goff** en alliance à celles de **Gestin** qui sont : *d'or au sautoir ou à la croix ancrée d'azur*. Charles Keroudault en habillement d'archer à la montre 1503 et Yvon de Kerroudault, sieur dudit lieu est remplacé par Tanguy Lesguen, noble homme, archer à deux chevaux à la montre de 1534.

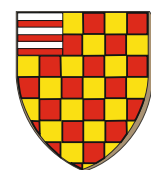
**Kersaint Gilly** ou **Kersaintgilly** ou **St-Gilles**. Cette famille blasonne : *de gueules à la croix échiquetée d'argent et de sable*<sup>10</sup>, jusqu'en 1363 et *de sable à six trèfles d'argent* après cette date. Guillaume possède Kerdalaës sur fief de Rohan en Guipavas, il est présent à la réformation de noblesse en 1446-1448.



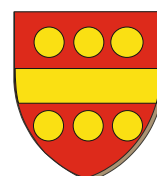
**Kersauzon**. En 1733, Jean-François de Kersauzon épouse Suzanne Mol de Kerjean, il devient propriétaire du manoir du Vijac en Guipavas, son blason est : *de gueules au fermail d'argent*



**Kerscao** ou **Kerscau** seigneur dudit lieu en Plouzané – Vers 1561, Jean de Kerscao épouse Françoise de Kerliviry héritière du Vijac en Guipavas. Contrairement au Kerscau de Ploujean, le blason de cette famille n'est pas bien connu, sinon par le pennon généalogique de Coaténez<sup>11</sup> en Plouzané, correspondant au Trédern de Kerscao qui est : *échiqueté d'or et de gueules au franc-canton fascé d'argent et de gueules de six pièces*. La famille de Trédern est aussi en alliance avec les Kerroudault de Guipavas.

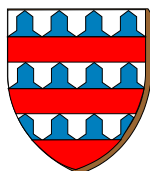
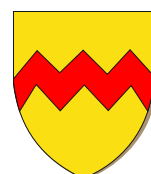


**Langoueznou** ou de **Saint-Goueznou**, **Perceval** est citée à Lanruz en 1446 sur le **fief du Duc**. Il blasonne : *de gueules à la fasce d'or accompagnée de six besants d'or*.



**Lehouarn**, Robert tient un lieu noble il est en brigandine à la montre de 1534. Pas de blason connu.

**Léon**, seigneur de Kerdalaës en Guipavas, blasonne : *d'or à la face vivrée de gueules*.



**Lesguern** Guillaume possède Kerdanneau (probablement Kerdanné) à cause de sa femme en 1448. Le blason ancien est : *d'or au lion de gueules à la bordure engrêlée d'azur* ou le moderne : *fascé de vair et de gueules de six pièces*, qui est Coëtmenec'h.



**Lescoët de Kergoff**, assure la succession de la maison de Kermeur par le mariage vers 1524 d'Olivier de Lescoët et de Claude Du Val héritière, fille de Prigent et de Catherine Tanguy seigneur de Kermeur

<sup>10</sup> FABRE Martine - Héraldique Médiévale Bretonne – Images personnelles (vers 1350-1500) – Armoriaux, sceaux, tombeaux - par – ANRT- 1993 –Tome 1 – p394 – rep 1703. Id..JOUGLA DE MORENAS - Grand Armorial de France –T4

<sup>11</sup> MAUGUIN Michel - Pennon Quilbignon de Coatenes.pdf – 2020 - WEB

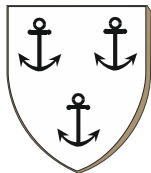
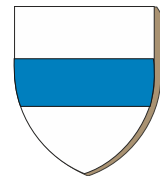


**Lesguen** Tanguy, sieur de Lesguen possède le lieu noble de Keranmarchand<sup>12</sup> au village de Kerdanne en 1540. Cette famille est propriétaire du manoir du Rody en 1674, elle blasonne : *d'or au palmier d'azur*.

**Mercier**. Sgr de Beurepos et de Keroman : *d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux quintefeuilles de même et en pointe une cloche d'or bataillée de sable*. Sébastien vivant en 1538, était marié à Marie Kerroudault. La famille Mercier s'est fondue dans **Fontaine de Mervé**<sup>13</sup>, laquelle blasonne : *d'azur à la fasce nouée d'or accompagnée de 3 coquilles d'argent*. Guillaume Claude Mercier, écuyer, sieur de Beurepos en 1696 à Brest, porte de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une cloche de même.

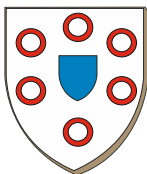
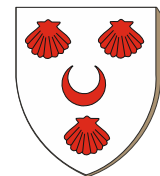


**Le Meur** Olivier est recensé en 1448 sur le fief du Duc, Paul, malade à la montre de 1481 est remplacé par Guillaume son fils, en tenue d'archer en brigandine. Le blason est *d'argent à la fasce d'azur*.



**Mol**, Sgr de Kerjean-Mol en Trébabu possède le Vijac en Guipavas vers 1635. Il blasonne : *d'argent à trois ancras de sable*.

**Le Moyne**, les enfants d'Olivier Le Moyne possèdent an Garroux en 1448. Leur blason est : *d'argent au croissant de gueules accompagné de trois coquilles de même*.



**Le Ny** Béatrix est représentée à la montre de 1481 par un homme en tenue de vogier en brigandine. Elle blasonne : *d'argent à l'écu d'azur en cœur accompagné de six annelets de gueules en orle*.

**La Pallue**. Cette maison possède Coatmeur et Kergalet en 1448, fief de Rohan. Le blasonnement est incertain, il peut être : *d'or au lion morné de sable qui est Léon au lambel de gueules à trois pendants* ou bien *de sable au bar d'argent en pal, l'écu semé de billettes de même*.

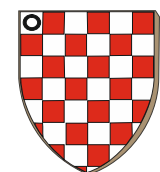


**Poncelin**, Théphaine, probablement veuve lors de la montre de 1481, son fils semble trop jeune pour remplacer son père. Les Poncelin blasonnent : *de gueules à trois fascas d'argent*.



**Poul ar Velin** (lieu-dit à Guipavas) - Un écusson moderne inconnu est scellé au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle : *d'azur à une croissette en abîme, accompagnée de trois canettes ou oiseaux de...* (Propriétaire inconnu à ce jour)

**Poulmic**, Jehanne de Poulmic, à la montre de 1481, est représentée par **François de Kerourfil**, archer en brigandine, à deux chevaux et bras couverts. Elle blasonne : *échiqueté d'argent et de gueules le premier échiquier chargé d'un annelet de sable*.



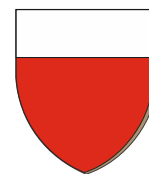
<sup>12</sup> Archives de Loire Atlantique – ADLA – B1000 - (photo-doc-p2171212).

<sup>13</sup> D'HOZIER CHARLES - Armorial général de France – Bretagne 1696.



**Penancoët** Hervé possède Creismas en 1448 sur le fief de Rohan, il blasonne : *fascé d'argent et d'azur.*

**Quillien**, la fille d'Hervé est présente à la réformation de noblesse en 1446 sur le fief du Duc, elle blasonne : *de gueules au chef d'argent.*

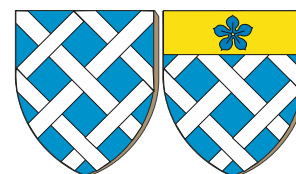


**Rivoalen**, Jehan fils d'Yvon est à Saint Tudon (Saint-Thudon) et Bergez sur le fief de Rohan en 1448, son blason est : *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois quintefeuilles de gueules.*

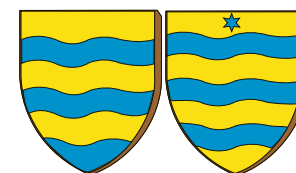
**Rosnyvinen**, Louys possède Kernec'hbuzic<sup>14</sup> à cause de sa femme en 1448. Le blason est : *d'or à la hure de sanglier de sable arrachée de gueules et défendue d'argent.*



**Le Roux**, Yvon fils de Jean est présent à la réformation de noblesse en 1446, Hervé en 1448, à Rubihan (Rubian) au Relec-Keruhon sur le fief du duc et à Kerasbihan en Guipavas, Hervé est à la montre de 1467, Yvon le Roux, malade à la montre de 1481, est représenté par Prigent son fils, en tenue de vougier en brigandine. À la même montre **Hervé le Roux** est présent en tenue de vougier en brigandine, Prigent et Louys sont en vouge à la montre de 1503, ce dernier est remplacé par Maistre **Pierre le Roux** à la montre de 1534. Cette famille blasonne : *d'azur fretté d'argent (alias) d'azur fretté d'argent au chef d'or chargé d'une quintefeuille d'azur.*



**Le Tallec** ou **Tallec**. Famille connue au Stiffel en Guilers, la veuve Talleuc possède Le Rubian en Kerhuon en 1448 sur le fief de Rohan. Le blason est : *fascé ondé d'or et d'azur de six pièces alias avec un chef d'or chargé d'une quintefeuille d'azur.*

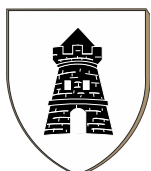


**Tanguy du Kermeur** voir **Kermeur** plus haut.

**Thépault**. Cette famille est installée à Kernizan et Kerellec en Guipavas. Jehan est présent à la réformation de noblesse en 1446 et Alain est cité en 1448 sur le fief de Rohan. Allain seigneur de Kernizan est en tenue d'archer en brigandine à la montre de 1481, son fils Jehan le remplace en tenue d'archer à la montre de 1503, mais à celle de 1534 il est excusé pour cause de maladie et vieillesse. Le blasonnement est : *d'azur au cerf passant d'argent.*



**Touronce**, Jehan demeure au Forestic en Guipavas en 1448, et blasonne : *de gueules au chef endenché d'or chargé de trois étoiles de sable.*



**Du Val**, Prigent<sup>15</sup> blasonne : *d'argent à la tour couverte de sable*, est dit sieur de Kerméno, archer à deux chevaux bien monté et armé à la montre de 1534, cité comme écuyer seigneur de Kermeur en Guipavas en 1540, il est marié à Marie de Kernezne.

<sup>14</sup> Kernec'hbuzic, ce lieu ne semble plus connu des cartographes. Peut-être évolué en Creac'h Burguy

<sup>15</sup> Archives de Loire Atlantique – ADLA – B1000 (Photo 2171187 dates 1523 - 1522 – 1540)

**Le Veyer**, Yvon est en tenue d'archer en brigandine à la montre de 1481, mais est représenté par son fils à celle de 1503. Le peu d'informations concernant cette famille ne permet pas de lui attribuer une des armes connues des Veyer de la région.

### Les armoiries visibles autrefois dans l'église de Guipavas

Le procès-verbal de prééminences du 27 avril 1761, rédigé à l'occasion de la réédification du haut de l'église et de l'agrandissement du chœur. Ce document en plus de la désignation des travaux à effectuer donne une description des blasons peints dans les vitraux. Cette étape est jugée de première importance pour la noblesse, les écussons, quelquefois sources de conflits, désignant la hiérarchie locale doivent retrouver leurs places aux bons endroits et aux bons niveaux à la fin des travaux.

Page 8 : Prééminences dans les trois vitres de la partie du chœur susceptible de démolition

« Au-dessus du maître autel, trois vitraux, celui du milieu composé de cinq soufflets. Le premier en supériorité chargé des armes de France d'azur à trois fleurs de lys d'or orné du collier de Saint-Michel et de la couronne royale »

Les armes du roi placées au plus haut dans la vitre sont obligatoires dans toutes les églises paroissiales.



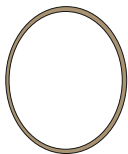
« Le second soufflet du côté de l'évangile où à dextre porte un écusson d'azur à trois mains appaumées d'argent, l'écu accolé de deux palmes et sommé d'une couronne de marquis »

Sous les armes royales, sont placées celles du haut noble de la paroisse et souvent accompagnées de ses alliances. Ici il s'agit du seigneur **René de Guengat** marié à **Claude de Cornouaille**, propriétaires de Lossulien au XVI<sup>e</sup> siècle.

Page 9 : « au troisième soufflet à senestre ou du côté de l'épître porte un écusson écartelé au premier comme ci-dessus ; au deux burellé d'argent et de gueules de dix pièces qui est **Françoise de Rimaison** héritière mariée **Jacques de Guengat**; au trois contrécartelé, aux un et quatre d'argent au mouton de gueules, aux deux et trois d'azur fretté d'argent et sur le tout d'argent au croissant de gueules qui est **Claude de Cornouaille** épouse de **René de Guengat**, au quatre d'hermines et sur le tout vairé d'or et de gueules ; l'écu accolé de deux palmes et sommé d'une couronne de marquis » Cet écusson vairé d'or et de gueules est celui de **René de Kergorlay** époux en 1633 de **Louise de Guengat**, héritière de Lossulien fille de **René** et de **Claude de Cornouaille**.



Dans le quatrième soufflet, coté évangile est un écusson ovale en verre blanc non armorié.



« Le cinquième soufflet, coté de l'épître, porte un écusson ovale mi-parti de **Cornouaille** et d'or à l'étoile de gueules, tous lesquels écussons appartiennent à la maison de Cornouaille, qui est Lossulien ancien ». Il s'agit de l'alliance d'**Olivier de Cornouaille**, écuyer, seigneur de Kervern et son épouse **Françoise de Lanros** vers 1520.



« Au second vitrail du côté de l'évangile est composé de cinq soufflets, le premier en supériorité porte un écusson ovale d'azur fretté d'argent » qui est le blason de **Le Roux** ou **Kervern** , toutefois, il est à noter que les couleurs du fretté sont souvent inversées et confondues avec **Le Roux** et **Tanguy** du Kermeur.



« Le second porte un écusson ovale fascé-ondé d'or et d'azur, qui est **Kerléan** » Jacques est sieur de Kerhuon en Guipavas et époux vers 1610 de Geneviève de Touronce.

« Le troisième soufflet porte écusson écartelé, aux premier et quatrième palé d'argent et d'azur de six pièces ; aux deux et trois en verre blanc non armorié » Si l'écusson de **Rosmadec** y est présent, il reste à trouver pourquoi ?



« Le quatrième soufflet porte un écusson ovale mi-parti de **Kerléan** et de **Kergorlay** » Cette alliance n'est pas documentée.



« Le cinquième soufflet porte un écusson ovale écartelé, au premier de vair, au deux d'argent au chevron de gueules accompagné de trois roses ou tourteaux de même ; au trois d'argent à la fasce de sable ; au quatre bandé d'argent et d'azur et sur le tout d'argent à trois fascés d'azur surmontées de six losanges de sable en chef »

Le pennon de **Traonrivily**<sup>16</sup>, avec en son centre le blason de cette famille originaire de Plouéan, dans les quatre quartiers sont ceux des alliances, difficiles à identifier par manque de documentations. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Jacques est sieur du manoir et colombier de Kerellec alias Kereller en Guipavas.

« Le troisième vitrail côté de l'épître est composé de cinq soufflets, le premier est chargé d'un écusson ovale [...] en supériorité d'azur fretté d'argent » qui est le blason de **Kervern** ou **Le Roux**.



« Le second soufflet à dextre porte un écusson ovale mi-parti d'or au lion de gueules, qui est **Coataudon**, et d'argent à la croix ancrée alésée d'azur, qui est **Kermorvan** » c'est-à-dire le blason mi-parti de **Guillaume de Coataudon** et marié à **Jeanne de Kermorvan**<sup>17</sup> de Trébabu en 1534.

« Le troisième soufflet renferme un écusson ovale, mi-parti de **Coataudon** et de **Penfeuntenio**, qui est burelé d'argent et de gueules de dix pièces » il s'agit de **Tanguy de Coataudon** marié à **Françoise de Penfeuntenyo** en 1481.



« Le quatrième soufflet contient un écusson, mi-parti de **Coataudon** et de **Keroulas**, qui est fascé d'argent et d'azur » soit **François de Coataudon** et sa troisième épouse **Catherine de Keroulas**<sup>18</sup> en 1684.

« Le cinquième soufflet renferme un écusson ovale mi-parti de **Coataudon** et d'azur au lion d'argent » Il s'agit d'**Henry de Coataudon** marié en 1509 à **Catherine de Kerguélen alias Kerguel Enen**, fille de Jean et de Marie Tromelin, de Pouldergat.



Nota : En tant que branche cadette de la maison du Juch, le lion portait une macle sur l'épaule, mais invisible dans cette présentation.

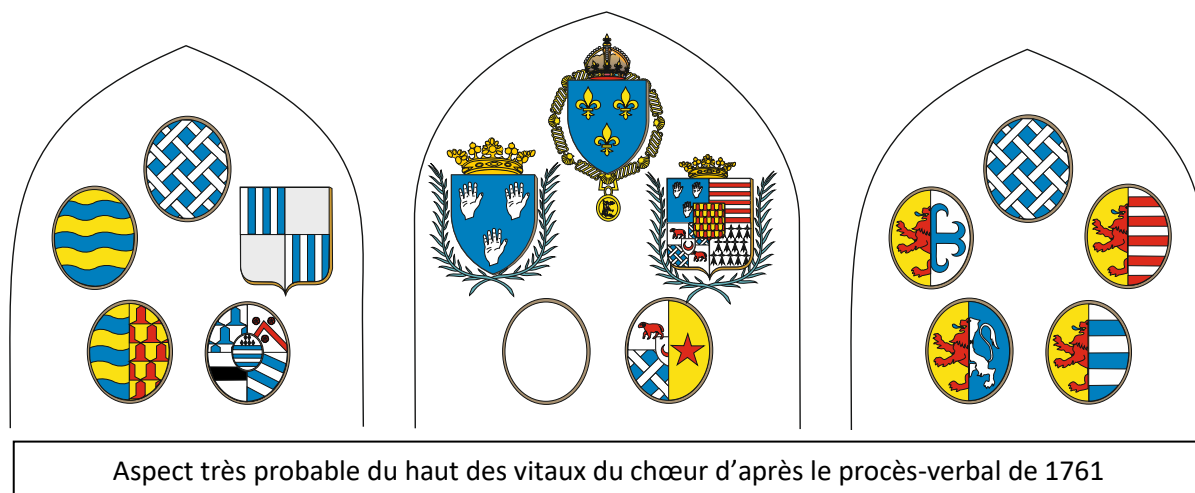
<sup>16</sup> TORCHET HERVÉ – Les montres générales de nobles de Léon-(p220) – La Perenne 2023.

<sup>17</sup> LULZAC YVES – Chroniques oubliées des manoirs bretons – Tome 3 – p60 – Nantes 2001

<sup>18</sup> LULZAC YVES – Chroniques oubliées des manoirs bretons – Tome 3 – p64 – Nantes 2001

« Et sur ce qu'il n'y fut trouvé dans les différents soufflets dans trois vitraux, autres écussons et armoiries que celles ci-devant rapportées, nous avons clos et arrêté le présent procès-verbal... »

Ce procès-verbal se limite à l'inventaire des armoiries contenues sur les vitraux du chœur, la partie de l'église devant subir un agrandissement. De ce fait, les vitraux du transept et de la nef ne sont pas inventoriés, donc incomplets ils ne représentent pas l'ensemble de la petite noblesse de Guipavas et du Relecq-Kerhuon.



Aspect très probable du haut des vitraux du chœur d'après le procès-verbal de 1761

**Un relevé de prééminences de la maison de Kermeur<sup>19</sup> en Guipavas, daté du 3 février 1642, vient étoffer le précédent.**

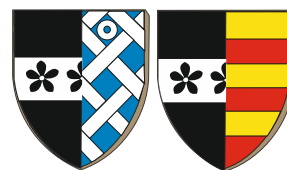
« En l'église de Guipavas, sur la deuxième vitre côté évangile joignant le maître autel sont les armes de la maison de **Kermeur** blasonnant d'azur à frettes et annelle d'argent »



« Une tombe joignant le marchepied du maître autel est armoriée des mêmes armes »



« Côte évangile, une vitre avec les armes de **Lescoat de Kergo(ff)** et au-dessous en alliance avec **Kermeur** » qui est l'alliance vers 1524 d'**Olivier de Lescoët** et de **Claude Du Val**



héritière, fille de **Prigent** et de **Catherine Tanguy** seigneur de Kermeur. « et du Chastel » c'est à dire l'alliance de **Prigent de Lescoët** et d'**Anne Du Châtel-Kerlec'h** blasonnant fascé d'or et de gueules. « Deux bancs et trois tombes sont à fleur de terre » Les **Lescoët de Kergoff** blasonne de sable à la fasce d'argent chargée de trois quintefeuilles de sable.

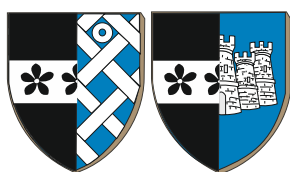
**Les prééminences de la maison de Kermeur se retrouvent aussi en l'église Notre-Dame du Rhun**

« La deuxième arcade côté évangile contient une tombe en levée armoriée de **Kermeur** et une tombe basse » Ce blason est celui des **Tanguy** du Kermeur.



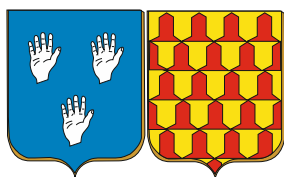
<sup>19</sup> Archives départementales de l'Eure - AD27 – E4106.

## Autres prééminences en l'église tréviale de Trénivez<sup>20</sup> et en l'église Saint Yves des Sept-Saints à Brest.



« Côté Épitre une vite armoriée de **Lescoat** en alliance avec **Kermeur** et **Chateaufur** » Mariés par contrat en 1590 « avec un banc au-dessous et des tombes basses depuis le banc jusqu'à la porte » **Châteaufur** blasonne : d'azur au château d'argent. **Marie de Châteaufur** est la troisième épouse de **Prigent de Lescoët** vers 1597.

Les seigneurs de Lossulien<sup>21</sup> ont droit de prééminences dans la maitresse vitre du grand autel de cette église. « à l'un des soufflets du côté évangile sous les armoiries du roi, un écusson écartelé, au premier fascé d'argent et de gueules » il manque le nombre de pièces puisqu'il s'agit de **Françoise de Rimaison**, héritière mariée à **Jacques de Guengat** « au second d'hermines ou de Bretagne avec une fasce dentelée de sable », pas de nom à mettre sur ce blason « au troisième écartelé, aux premier et dernier d'azur au fretté d'argent, au second et troisième de gueules au mouton d'argent ou de Cornouaille chargé au milieu d'un écusson d'argent au croissant de gueules » qui est **Claude Cornouaille** mariée à **René de Guengat**, le blason aux trois mains « et au quatrième ou dernier d'azur à trois mains d'argent, deux en chef et une en pointe. Comme aussi ont droit de lisière<sup>22</sup> tant au dehors qu'en ladite église... »



« Il y a actuellement une lisière dans et dehors de ladite église portant écusson à trois mains d'argent au champ d'azur » qui est **Guengat** « et en alliance d'or vairé de gueules » qui serait feu **René de Kergorlay** époux de **Louise de Guengat** mort en 1650. « Dans une chapelle qui est situé dans le coin du cimetière du dit Trénivez, un écusson écartelé dudit fretté au premier et dernier qui sont les armes dudit Lossulien, au second et troisième dudit mouton et sur le tout d'argent audit croissant de gueules. »



### Et en l'église Saint Yves des Sept-Saints à Brest

Selon l'aveu de 1704 (ADLA-B1000-p52)

« En l'église des Sept-Saints appartenant autrefois à l'écuyer **Tanguy de Keroufil**, **Jan et Guillaume** et de **Cornouaille**, et à présent audit advenant » « Et d'avoir en éminence au-dessous des armes de sa majesté un écusson écartelé de Lossulien et de Cornouaille et sur le tout d'argent un croissant de gueules qui est de Kerguern ».



Concernent Lossulien, ce qu'a vu en couleur l'abbé Bechenec en 1765<sup>23</sup> « aux 1 et 4 : figures effacées ; aux 2 et 3 : d'azur fretté d'argent et sur le tout d'argent au croissant de gueules » Cet

<sup>20</sup> La paroisse de Saint-Marc, jadis Trénivez, en 1635, est une ancienne trêve du prieuré des Sept-Saints de Brest, prieuré dépendant lui-même de l'abbaye de Saint-Mathieu.

<sup>21</sup> Archives de Loire Atlantique – ADLA – B1000 aveux de 1683 des seigneurs de Lossulien - p42 – 43 (nota : contrairement aux procès-verbaux en prééminences, dans les aveux les écussons sont décrits de mémoire, personne ne va vérifier sur place, il peut y avoir des écarts avec la réalité)

<sup>22</sup> Le droit de lisière est une autorisation de marquer un deuil par une bande peinte en noir, chargée des armoiries de la famille. Elle pouvait faire le tour de la chapelle, intérieurement ou l'extérieurement.

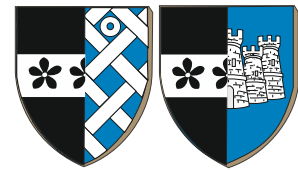
<sup>23</sup> Archives départementales du Finistère – ADF-B1849 – Procès-verbal de prééminences - L'abbé Bechenec participa à de nombreux procès-verbaux en prééminences, la précision et sa connaissance de l'héraldique étaient remarquables.

écusson étant là depuis plusieurs siècles, certaines parties ont disparu derrière la fumée et la crasse accumulées.

Concernant la maison de Kermeur :

« Une vitre armoriée de **Lescoat** en alliance avec **Kermeur** et **Châteaufur** avec un banc au-dessous » Comme à Trénivez, mais sans tombes.

En 1765, les écussons des Lescoët se sont pas mentionnés, donc disparus.



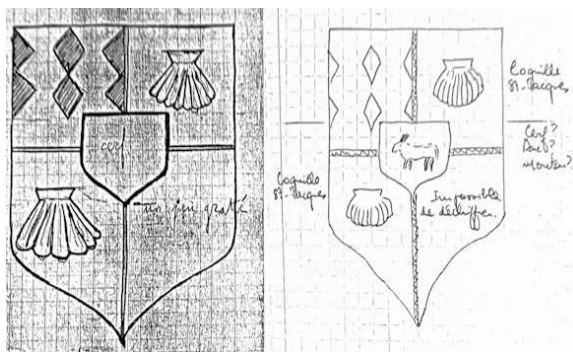
#### Autre blason connu hors noblesse

**Le Gall** Alain est recteur<sup>24</sup> de la paroisse de Guipavas en 1700, est-il noble ? Probablement pas, le blason lui fut attribué par le cabinet d'Hozier pour renflouer les caisses du royaume - *d'or à la barre de sinople, écartelé de sinople à la fasce d'or.*



#### L'ancien écusson du manoir de Kerellec

Les archives de Monsieur Frédéric de Frias, conserve le dessin du blason ornant autrefois le manoir de Kerellec, il fut dessiné vers 1915 par le fils du fermier Le Guen. On y voit bien le cerf des Thépault placé sur un écartelé : aux 1 et 4 : des losanges, le 4<sup>e</sup> quartier effacé est le pendant du premier et aux 2 et 3 : une coquille. Dans la région Bretagne il n'y a que deux familles ayant ce blasonnement, L'Estang du Rusquec, seulement les quartiers sont inversés, l'autre famille est Michel de Kervenny en Plougonvelin et aussi à Kehorre à Ploéal en Tréguier.



Nos recherches sur les généalogies, connues de 1669, sont hélas trop succinctes. Les BMS pour ces deux familles restent infructueuses pour déterminer de manière certaine, l'alliance représentée avec Thépault de Kerellec en Guipavas.

Dans la généalogie de Thépault de Kerellec à la reformation de la noblesse de 1669, Cyprien **Thépault** est l'époux de Catherine **Hiré**, à la naissance de leur fille Renée en 1647, Catherine porte le nom de **Hyre**, et **Le Hir** à la naissance de Pierre en 1651, quel est le nom réel de cette dame et d'où vient-elle ?

<sup>24</sup> D'HOZIER CHARLES - Armorial général de France – Bretagne 1696.

## Que reste-t-il de visible au XXI<sup>e</sup> siècle

À Guipavas les vestiges héraldiques sont rares et souvent difficilement identifiables, les causes sont l'absence de mémoires écrites, des écussons descellés sans lien précis avec leur emplacement actuel, le blason étant l'identité de son propriétaire il peut se déplacer ou être transmis aux héritiers.

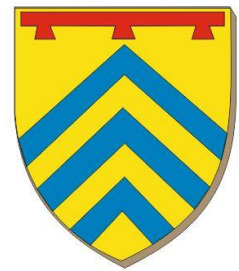
Les armoiries du manoir de Keraudry en Guipavas, est un écusson écartelé avec aux 1 et 4 : un lion et aux 2 et 3 : un arbre est un cygne.

La famille de **Coëtquelfen** en Plougourvest s'est fondue dans celle de **Geffroy** seigneur de Roch-Glass en Plougourvest, vers le tout début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les prénoms de cette alliance ne nous sont pas connus. De **Coëtquelfen** *alias* **Coëtquelven** blasonne : *de sable au lion d'argent*, **Geffroy** : *d'or au pin de sinople avec au pied un cygne d'argent*. La cordelière entourant l'écusson représente un symbole fort d'engagement et de fidélité au même titre que l'échange des alliances entre les conjoints.



La pierre armoriée de Kervao. La famille ayant possédé cet écusson, est très probablement **Kervérien** *alias* **Kermérien** blasonnant *d'or à trois chevrons d'azur avec ou sans lambel de gueules*, elle s'est fondue au XVI<sup>e</sup> dans **Bohic Kerléan**, plusieurs propriétés lui appartenaient à Guipavas, dont certaines pouvaient provenir des Kermérien comme le manoir de Kerhuon. Les Bohic Kerléan avaient leur blason *au fascé ondé d'or et d'azur* dans le vitrail de l'église ce qui dénote d'une certaine implantation. Les **Gourio**, une autre famille blasonnant avec *trois chevrons* possédaient aussi des biens à Guipavas.



Au centre de Guipavas sur la première maison de la rue Michel Henry, une pierre commémorative de 1664 est insérée dans le mur. L'écu sans blasonnement, soutenu et entourée par deux palmes, surmonté d'un calice indique qu'il s'agit d'un prêtre, le texte est : NOBLE ET : V : DISCRET P : DOM : NOEL : LE CRAN A : F : F : CESTE MAISON 1664

(Noble et valeureux discret prêtre Le Cran a fait faire cette maison 1664)



La famille Le Cran était aux montres de la noblesse de Guipavas en 1481 et 1503, aucune armoirie connue.

Le porche sud de l'église daté de 1563, abrite les statues des douze apôtres, Saint-Jean est décoré d'un écusson chargé d'un calice et des initiales J et R, ce personnage donateur n'est pas identifié, sinon que le calice accompagné d'initiales est une représentation classique d'un écu de religieux.

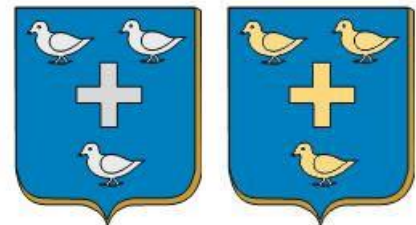


### La chapelle du manoir de Poul ar Vilin



La chapelle du manoir de Poul ar Vilin datée de 1598 porte un blason moderne, que l'on peut interpréter comme étant *d'azur à la croisette d'argent ou d'or, accompagnée de trois merlettes ou canette d'argent ou d'or.*

Ce blasonnement, probablement du 19<sup>e</sup> siècle semble inconnu des armoriaux anciens.



### L'ancien calvaire de Kerdalaës



Le calvaire dont l'origine est lié à l'histoire du village de Kerdalaës situé à la limite Est de Guipavas et aux abords du manoir de la Haye à Saint-Divy.

Ce calvaire avant d'être déplacé en 1966 vers le cimetière de Saint-Divy était sur le domaine de Kerdalaës du seigneur **d'Yves de La Marche** marié à **Marie de Kersaingilly** dont les armoiries figurent sur le croisillon.

### Le blason du calvaire de Kerdalaës daté de 1652 ?

Il s'agit d'un écu *mi-parti*, au 1 : un plein surmonté d'un chef uni, avec une bordure, qui est **Yves de La Marche**, frère cadet de René ; au 2 : 2 trèfles et 2 demi-trèfles, qui est **Marie de Kersaint-Gilly**.<sup>25</sup>

Le mariage d'**Yves de La Marche** avec **Marie de Kersaingilly** date de 1600, ils marient leur fils, prénommé Yves aussi, en 1643. De ce fait le calvaire fut érigé entre 1600 et 1630.

Le négociant **François Toncques** de Landerneau achète la seigneurie à **Marie de Kersaingilly** en 1650. En 1652 le nouveau propriétaire fait graver son nom sur le calvaire probablement pour préciser qu'il en est maintenant le propriétaire.

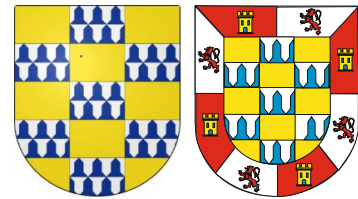
Gravure côté blason = MATER ECCE FILIVS TVVS et à l'arrière = FRANCOIS TONCQVES et sur le socle = 1652



Ce blason mi-parti est composé de celui d'**Yves de La Marche** et de **Marie de Kersaingilly** vers 1600

### Le manoir du Froutven

Le manoir du Froutven, ancienne propriété de la famille de Coëtaudon, est visitable lors des journées du patrimoine. Il est la demeure de Madame et Monsieur Frédéric de Frias, deux écus armoriés y sont visibles, l'un au-dessus de la porte d'entrée et le seconde est à l'intérieur sur le linteau de la cheminée. La forme et les meubles composant ces blasons sont d'origine espagnole et peu communs dans notre région.

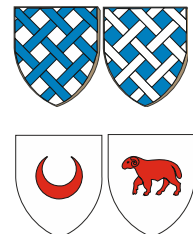


### Le Relec'h-kerhuon

Paroisse indépendante de Guipavas en 1869 et commune en 1896

Le manoir de Lossulien (alias) Kerguern ou Kervern

Ce lieu connu depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle était la possession de la famille de **Kerguern** blasonnant *d'argent fretté d'azur* (alias) *d'azur fretté d'argent*, l'héritière épousa vers 1290, Olivier, un cadet de la famille de **Cornouaille** blasonnant *d'argent au croissant de gueules*, mais aussi avec *d'argent au mouton de gueules*, ce dernier est aussi le symbole de l'évêché de Cornouaille.



Dès lors les descendants de Cornouaille et leurs successeurs conserveront dans leurs armes le fretté de **Kerguern**, devenu le symbole du lieu. Les droits prééminenciers de cette maison étaient présents dans les églises et chapelles de Guipavas.

<sup>25</sup> BNF - Généalogie de la famille de La Marche  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10081854c/f226.item.zoom>

Le manoir de Lossulien possède des armoiries anciennes et récentes en remplacement de celles détruites sous la Révolution, les familles à se succéder jusqu'à la Révolution sont : de **Kerguern**, de **Cornouaille**, de **Kersauzon**, de **Guengat**, de **Kergorlay**, **Fleury**, de **Kergroadez** et de **Kerouartz**.

À la Révolution, Lossulien est vendu comme bien national au citoyen **Pierre-Marie Lavallée**, négociant à Brest.

Des pierres anciennes armoriées y sont toujours visibles, une croix portant les armes de **Kerguern**, une autre avec Kerguern en alliance avec une famille non identifiée et sur le linteau d'une cheminée, les armes de **Kerguern** en alliance avec de **Kergroadez**. Elles correspondent au mariage de **Marie-Jacquette Fleury** (de Kerguern) avec **Robert de Kergroadez** en 1705.



La croix de Lossulien

Kerguern en alliance ?

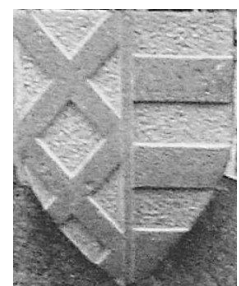
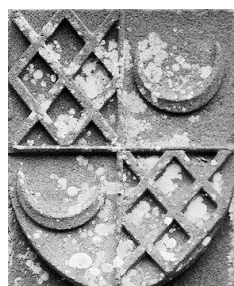
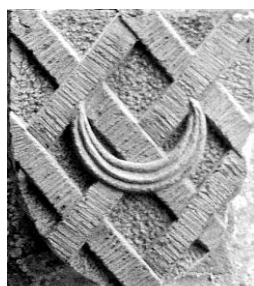
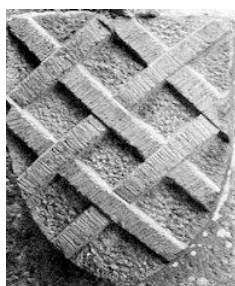
Fleury (de Kerguern) avec de Kergroadez



Un autre manteau de cheminée est orné des armoiries de **Jacques de Guengat** blasonnant *d'azur à 3 mains appaumées d'argent*, en alliances avec celles de **Françoise de Rimaison**, blasonnant *d'argent à 5 trangles de gueules*. Le tout est entouré de palmes portant devise et surmonté d'une couronne de marquis.

Devise de la famille de Guengat : FEAL AMA FOY, c'est-à-dire « fidèle à ma foi »

Des pierres plus récentes liées à une restauration des armoiries ornent divers arcs de portes d'accès au manoir.

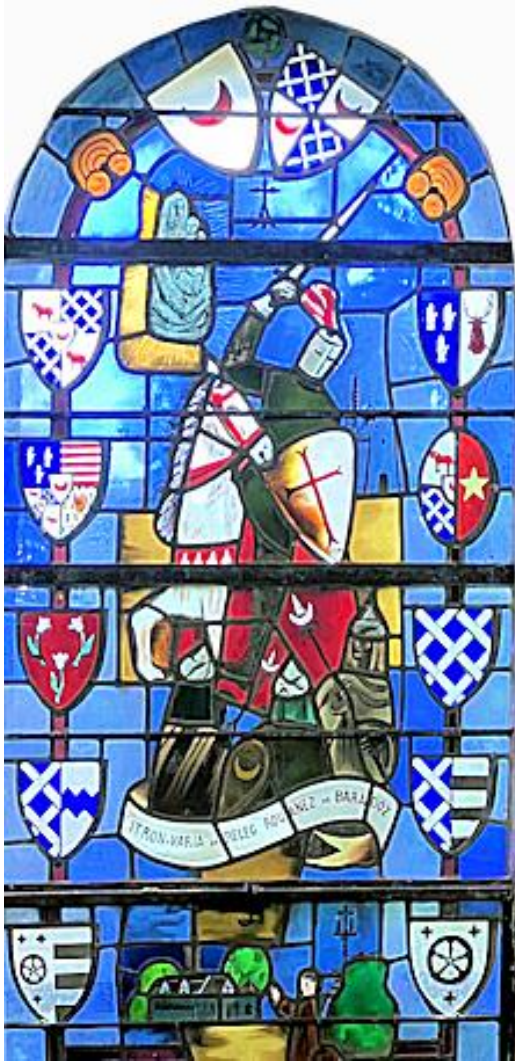


Kerguern

Kerguern-Cornouaille

Fleury - de Kergroadez

### La chapelle du XVI<sup>e</sup> siècle



Le vitrail réalisé par Adeline Hebert-Stevens en 1963, représente le chevalier **Guillaume de Cornouaille** au combat lors de la première croisade.

Le pourtour est occupé par une sélection d'armoiries de diverses familles, avec leurs alliances, ayant occupé le lieu de Lossulien.

**Voir la généalogie armoriée en annexe** : Généalogie du manoir de Lossulien.

**Nota** : Cette généalogie est probablement imparfaite, elle est construite à partir de documents parcellaires.

Le vitrail de la chapelle du manoir de Lossulien

### Le calvaire de l'église du Relecq-Kerhuon

La croisée porte en mi-parti les armes de **Jacques de Guengat**, (*d'azur aux trois mains d'argent*), en alliances avec celles de **Marie du Poulpry**, (*d'argent à la tête de cerf de gueules*), les donateurs et propriétaires de Lossulien.



Calvaire du Relecq-Kerhuon daté de 1621

Ce document évoluera en fonction des nouvelles découvertes

- Ajout : dessin du blason de Kerellec le 03-04-2026

---

**Remerciements pour leurs aides et informations à :**

Annick CHARPENTIER, Frédéric de FRIAS du FROUTVEN, Johnny CREN et Loïc TROMELIN

Michel MAUGUIN

Mars 2026

**Voir**

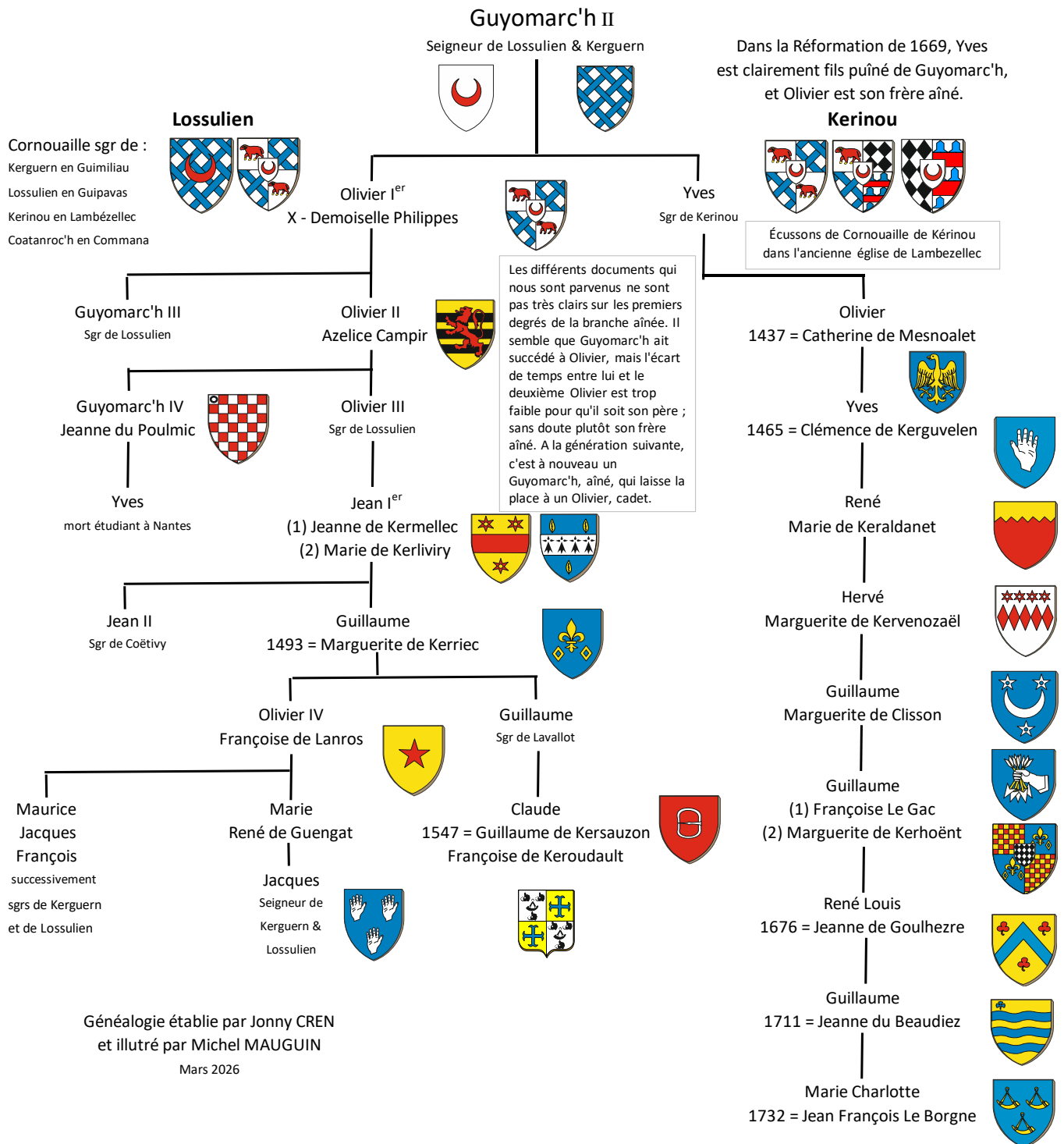
**Annexe 1 :** Généalogie de la maison de Cornouaille à Lossulien et Kerinou

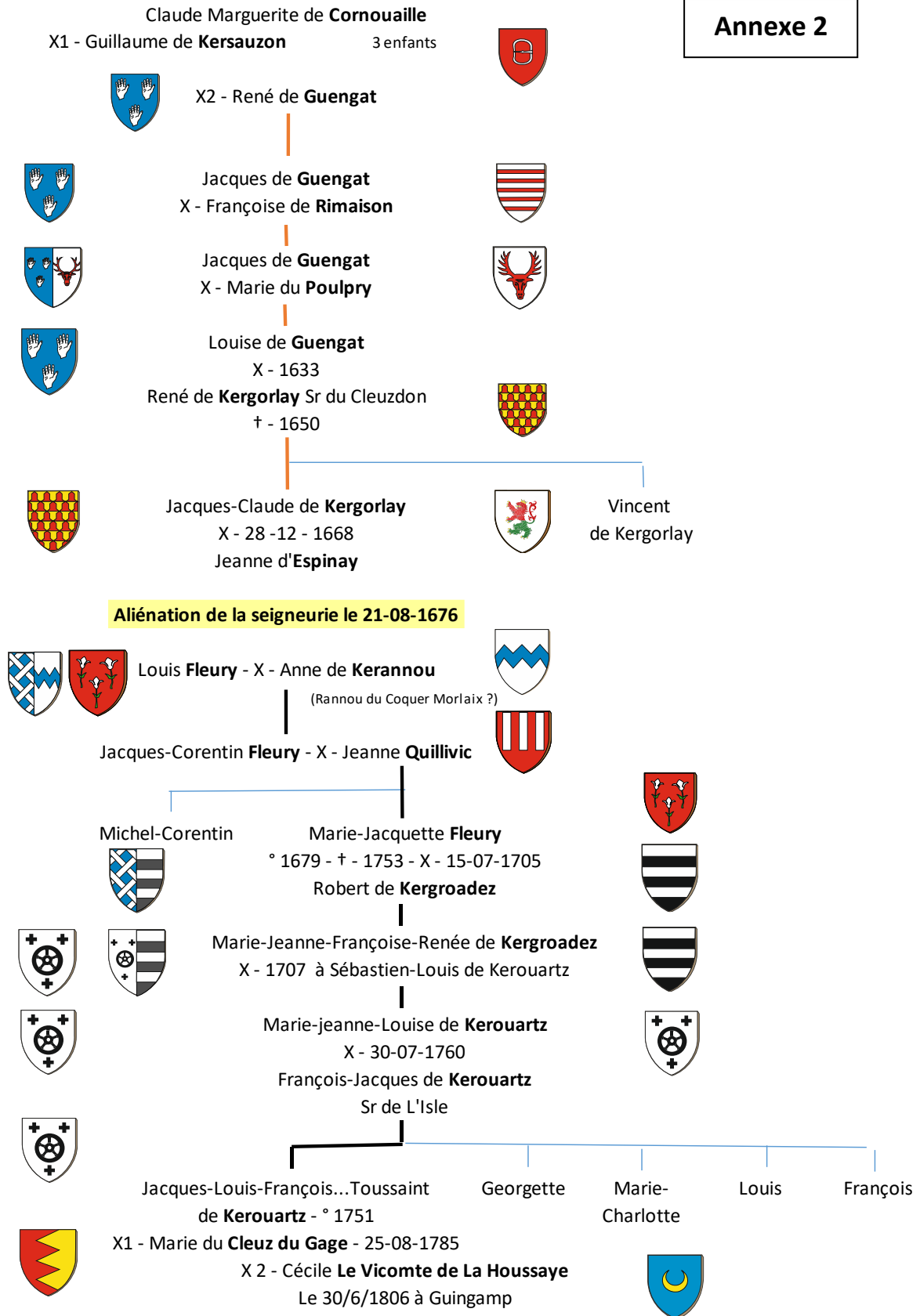
**Annexe 2 :** Suite de la généalogie de Lossulien avec l'héritière, Claude Margueritte de Cornouaille épousant Guillaume de Kersauzon.



# Annexe 1

## Généalogie de la maison de Cornouaille à Lossulien et Kerinou





À la Révolution Lossulien est vendu comme bien national  
au citoyen Pierre-Marie Lavallée, négociant à Brest

Sources :

<https://laperenne-zine.com/articles.php?lng=fr&pg=513>

<https://man8rove.com/fr/profile/4v9ulb37l-guichart-de-cornouaille>

Le Roux Christian - "Les origines du manoir de *Lossulien*",

Bulletin de la Société archéologique du Finistère, tome CXXXIV, 2005;